



**Hôtel de ville  
59283 Raimbeaucourt**

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 059-215904897-20240308-ARRETE\_290224-DE

S<sup>2</sup>LO

**ARRETE**

Délégation d'attributions du Maire à la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

-----  
Bail Jardins Familiaux  
-----

Le Maire de Raimbeaucourt,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020 portant délégation d'attributions au Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT et notamment le 5°,

Vu l'arrêté de délégation de fonctions et de signature à la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire en date du 19 février 2024,

Vu les jardins familiaux, résidence Les Tilleuls, constitués sur la propriété communale et organisés en 14 parcelles, numérotées de 1 à 14,

Vu la demande de Mme Frédérique THERY demeurant 106, Rue des Eglantines - 59283 Raimbeaucourt de pouvoir louer l'une desdites parcelles afin de la cultiver,

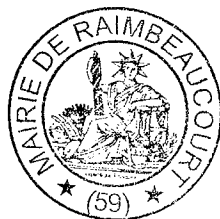
Considérant qu'il y a lieu d'accéder à cette demande,

**ARRETE**

Article 1 : un bail d'une période de douze mois, renouvelable par tacite reconduction, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 est conclu avec Mme Frédérique THERY domiciliée 106, rue des Eglantines - 59283 Raimbeaucourt en vue de la location à son profit de la parcelle n°5, d'une superficie de 95,6 m<sup>2</sup> et ce, selon un loyer annuel de soixante euros (60,00 €).

Article 2 : le Conseil Municipal sera informé de cette décision lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 3 : la présente décision sera adressée à M. le Sous-préfet de Douai, notifiée à l'intéressé et insérée dans le registre des délibérations de la commune.



Fait à Raimbeaucourt,  
Le 29 février 2024  
Par délégation du Maire,

Karine SKOTAREK, 1<sup>ère</sup> Adjointe

Notifié à Mme Frédérique THERY

Le 29 février 2024  
Signature de l'intéressée